

Fusion Auvergne - Rhône-Alpes : IMPACT HSCT



La **CFE-CGC** vote **contre** au CHSCT Rhône-Alpes

Concernant les impacts HSCT découlant du regroupement des établissements RA et Auvergne rendu inévitable par la loi de création des « länder » français,

• La CFE-CGC a bien entendu l'engagement de la DG, confirmé au niveau de la DR, de réaliser cette opération sans mobilité géographique contrainte.

Cependant les garanties apportées sur ce point sont de courte durée, et malgré les discours rassurants, la plus-value de l'opération reste, pour le moins, incertaine.

- Ce qui se passe actuellement en régions suscite des **inquiétudes** parmi le personnel ;
- L'encadrement supérieur va immédiatement faire les frais de cette réorganisation, ceci seulement 6 ans après la fusion des institutions qui a laissé **des traces douloureuses** dans les mémoires et dans les carrières ;
- La coïncidence avec la concentration du schéma immobilier est malheureuse car elle accentue **la pression sur les effectifs cadres** ;
- Pour tenter de préserver leur carrière, de nombreux cadres se soumettront à une **mobilité professionnelle forcée** ;
- L'objectif affiché de taux d'encadrement dans le réseau comme dans les fonctions support, n'est pas réaliste et **ne correspond pas** à une réelle ambition de la performance et de la conduite du changement ;
- Les possibilités de carrière et de progression professionnelle et sociale, déjà mises à mal, semblent devoir **se réduire** à un niveau préoccupant.

Une fois encore, les cadres et les agents de maîtrise sont menacés dans leur carrière et dans leur utilité même par une nouvelle « réforme » dont l'objectif de long terme semble très incertain, alors que les dommages collatéraux sont déjà observables.

On peut se demander qui est vraiment visé par ces décisions hâtives qui entraînent de profondes transformations. Soit les conséquences sont sous-estimées, et on peut critiquer l'indifférence des décisionnaires ; soit on peut dénoncer la violence et le danger des conséquences de ces décisions comme l'objectif réellement poursuivi.

Dans ce contexte,
la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** Rhône-Alpes
vote **contre** les modalités de regroupement
des régions.

